

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

- **Nom du produit:** acide sulfurique 95 - 97%
- **Code du produit:** 3163
- **No CAS:**
7664-93-9
- **Numéro CE:**
231-639-5
- **Numéro index:**
016-020-00-8
- **Numéro d'enregistrement** 01-2119458838-20-XXXX

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

- SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
- SU2b Industries offshore
- SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU4 Fabrication de produits alimentaires
- SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
- SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
- SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
- SU7 Imprimerie et reproduction de supports enregistrés
- SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
- SU9 Fabrication de substances chimiques fines
- SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
- SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
- SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
- SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
- SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
- SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
- SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
- SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
- SU18 Fabrication de meubles
- SU19 Bâtiment et travaux de construction
- SU20 Services de santé
- SU24 Recherche et développement scientifiques

· Catégorie du produit

- PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- PC2 Adsorbants
- PC3 Produits d'assainissement de l'air
- PC4 Produits antigel et de dégivrage
- PC7 Métaux et alliages de base
- PC8 Produits biocides
- PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- PC9c Peintures au doigt
- PC11 Explosifs
- PC12 Engrais
- PC13 Carburants
- PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 1)

- PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
- PC16 Fluides de transfert de chaleur
- PC17 Fluides hydrauliques
- PC18 Encres et toners
- PC19 Intermédiaire
- PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21 Substances chimiques de laboratoire
- PC23 Produits pour le traitement du cuir
- PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- PC25 Fluides pour le travail des métaux
- PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
- PC27 Produits phytopharmaceutiques
- PC28 Parfums, produits parfumés
- PC29 Produits pharmaceutiques
- PC30 Produits photochimiques
- PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
- PC32 Préparations et composés à base de polymères
- PC33 Semi-conducteurs
- PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
- PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- PC36 Adoucissants d'eau
- PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
- PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
- PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40 Agents d'extraction
- PC42 Ηλεκτρολύτες μπαταριών

· **Emploi de la substance / de la préparation** Laboratory chemical

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès (Barcelona)

Tel. (+34) 937 489 400

Fax. (+34) 937 489 401

e-mail: product.safety@panreac.com

· **Service chargé des renseignements:** email: product.safety@panreac.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Single telephone number for emergency calls: 112 (EU)

Tel.: (+34) 937 489 499

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 3)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 2)

· **Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.1 Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

7664-93-9 acide sulfurique 95 - 97%

· **Code(s) d'identification** 016-020-00-8

· **Numéro CE:** 231-639-5

· **Numéro index:** 016-020-00-8

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Laver immédiatement à l'eau.

Nettoyer à l'eau et au savon. Si possible, laver également avec du polyéthylène-glycol 400.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Faire boire de l'eau (maximal 2 verres).

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Dyspnée

Toux

Nausées

Troubles gastro-intestinaux

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 4)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de soufre (SO_x)
Non combustible.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Précipiter les vapeurs se dégageant avec l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter le contact avec la substance.
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Nettoyer.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Away from combustible materials.
Ne pas conserver avec de l'eau.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
L'emballage ne doit être ouvert que sous aspiration locale.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

(suite page 5)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 4)

- **Température de stockage recommandée:** Room Temperature
- **Classe de stockage:** 8 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7664-93-9 acide sulfurique 95 - 97%

VLEP	Valeur momentanée: 3 mg/m ³ Valeur à long terme: 0,05* mg/m ³ *fraction thoracique, (11)
------	--

DNEL

Inhalatoire	Acute - local effects, worker	0,1 mg/m ³
	Long-term - local effects, worker	0,05 mg/m ³

PNEC

Aquatic compartment - freshwater	0,0025 mg/L
Aquatic compartment - marine water	0,00025 mg/L
Aquatic compartment - sediment in freshwater	0,002 mg/kg
Aquatic compartment - sediment in marine water	0,002 mg/kg
Sewage treatment plant	8,8 mg/L

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: Filtre combiné B-P2

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

Caoutchouc fluoré (Viton)

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

Butylcaoutchouc

(suite page 6)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 5)

Valeur pour la perméabilité: taux \geq 120 min

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	330 °C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:** <0,0001 hPa

· **Densité à 20 °C:** 1,84 g/cm³

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· Viscosité:

· Dynamique à 20 °C:	23 mPas
· Cinématique:	Non déterminé.

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 6)

- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Fort échauffement.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
En tant qu'agent d'oxydation, corrode les matières organiques comme le bois, le papier, les graisses.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Une risque d'explosion et/ou danger de gaz toxiques exists avec des substances suivantes:
métaux alcalins
composés alcalins
ammoniac
métaux alcalinoterreux
composés alcalinoterreux
alliages des métaux
Oxydes de phosphore
phosphore
hydrures
halogènes - composés des haalgènes
dérivés oxo-halogénés
permanganates
nitrates
carbures
solvants organiques
acétylides
nitriles
nitrures
composés nitrés organiques
aniline
peroxydes
picrates
lithium silicure
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** En cas de d'incendie: voir paragraphe 5.
- **Indications complémentaires:**
hygroscopique
effect corrosif
Incompatible avec:
métaux
tissus animaux
tissus végétaux
Risque de formation d'hydrogène en cas de contact avec des métaux léger (danger d'explosion!).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Composant	Type	Valeur	Espèce
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(rat)
Inhalatoire	LC50/2 h	510 mg/l	(rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 7)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**

· **Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation**

EC50	2.500 mg/l (Bakterien) 1,2 mg/l (fish)
EC50/96 h	10 mg/l (Aquatic plants)
EC50/24 h	29 mg/l (daphnia magna) (bezogen auf die Reinsubstanz)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1830

(suite page 9)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 8)

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
 · DOT Sulfuric acid
 · ADR ACIDE SULFURIQUE
 · IMDG, IATA SULPHURIC ACID

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT



· Classe 8 Matières corrosives.
 · Label 8

· ADR



· Classe 8 (C1) Matières corrosives.
 · Étiquette 8

· IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.
 · Label 8

· **14.4 Groupe d'emballage**

· DOT, ADR, IMDG, IATA II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

80

· No EMS:

F-A,S-B

· Segregation groups

Strong acids

· Stowage Category

C

· Stowage Code

SW15 For metal drums, stowage category B.

· Segregation Code

SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis.
 SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· DOT

· Quantity limitations

On passenger aircraft/rail: 1 L
 On cargo aircraft only: 30 L

· Hazardous substance:

1000 lbs, 454 kg

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

(suite page 10)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 9)

·	ml
·	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
<hr/>	
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1830 ACIDE SULFURIQUE, 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** la substance n'est pas comprise
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Formulation and packing/repacking of substances and mixtures
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
SU2b Industries offshore
SU4 Fabrication de produits alimentaires
SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers

(suite page 11)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 10)

- SU7 Imprimerie et reproduction de supports enregistrés
- SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
- SU9 Fabrication de substances chimiques fines
- SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
- SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
- SU24 Recherche et développement scientifiques

· **Catégorie du produit**

- PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- PC2 Adsorbants
- PC3 Produits d'assainissement de l'air
- PC4 Produits antigel et de dégivrage
- PC7 Métaux et alliages de base
- PC8 Produits biocides
- PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- PC9c Peintures au doigt
- PC11 Explosifs
- PC12 Engrais
- PC13 Carburants
- PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
- PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
- PC16 Fluides de transfert de chaleur
- PC17 Fluides hydrauliques
- PC18 Encres et toners
- PC19 Intermédiaire
- PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21 Substances chimiques de laboratoire
- PC23 Produits pour le traitement du cuir
- PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- PC25 Fluides pour le travail des métaux
- PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
- PC27 Produits phytopharmaceutiques
- PC28 Parfums, produits parfumés
- PC29 Produits pharmaceutiques
- PC30 Produits photochimiques
- PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
- PC32 Préparations et composés à base de polymères
- PC33 Semi-conducteurs
- PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
- PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- PC36 Adoucissants d'eau
- PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
- PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
- PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40 Agents d'extraction
- PC42 Ηλεκτρολύτες μπαταριών

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

· **Conditions d'utilisation**

· **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** Liquide

· **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

· **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** ≤ 1 tonnes par jour

· **Autres conditions d'utilisation**

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec les yeux.

(suite page 12)

Nom du produit: acide sulfurique 95 - 97%

(suite de la page 11)

Eviter le contact avec la peau.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

· **Mesures de gestion des risques**

· **Protection du travailleur**

· **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Mesures techniques de protection**

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

· **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Mesures pour la protection du consommateur** Assurer un marquage suffisant.

· **Mesures de protection de l'environnement**

· **Eau**

En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

· **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· **Procédés d'élimination**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

· **Estimation de l'exposition**

· **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

· **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.